

Royaume du Maroc  
Ministère des Affaires  
Etrangères  
et de la Coopération



المملكة المغربية  
وزارة الشؤون الخارجية  
والعلاقات

Le Ministre Délégué

الوزير المنتدب

A  
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de Sa  
Majesté le Roi  
(Pays de l'Union Européenne)

J'ai l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, le compte rendu interne de l'entretien que j'ai eu, le 20 juin 2013, avec une délégation du Parti Socialiste Européen.

Youssef Amrani

***Compte rendu interne de la réunion  
de Monsieur le Ministre Délégué  
avec une délégation du Parti Socialiste Européen***

**Objet :** Maroc-UE/ Visite d'une délégation du Parti Socialiste Européen (Rabat, le 20 juin 2013).

Monsieur le Ministre Délégué a tenu, le 20 juin 2013, une rencontre avec une délégation du Parti Socialiste Européen, composée, notamment de Mme Véronique De Keyser, María Muñiz de urquizam, Mme Ana Gomez, M. Pier Antonio Panzeri, M. Gilles Pargneaux, M. Norbert Neuser .

Cette rencontre qui s'est déroulée dans une atmosphère empreinte d'une certaine franchise, a été caractérisée par une ferme volonté de renforcer davantage le dialogue entre le Maroc et le PE.

A cet égard, il y a lieu de relever les éléments suivants :

**Intervention de Monsieur le Ministre Délégué :**

- ✓ Monsieur le Ministre Délégué a salué la visite de la délégation du Groupe socialiste, considérée comme significative dans le cadre de la consolidation de la dimension parlementaire du partenariat Maroc-UE et de la Commission Parlementaire Mixte Maroc-UE.
- ✓ Il a émis le souhait que cette visite puisse contribuer au renforcement des échanges parlementaires entre le Maroc et le PE et qu'elle permette de constater l'évolution du Maroc à tous les niveaux, en apportant une valeur ajoutée aux discussions concernant les questions intéressant le Maroc.
- ✓ Il a exprimé le souhait qu'une délégation du Groupe Socialiste Européen fasse un déplacement similaire dans les camps de Tindouf.
- ✓ Il a considéré que les relations parlementaires entre le Maroc et le PE sont globalement satisfaisantes, en mentionnant le travail accompli par la CPM et l'intensification des échanges les deux institutions.

**I. Situation Régionale**

- ✓ Il a souligné que le Maroc évolue dans un environnement régional caractérisé par de multiples incertitudes sur les plans politique, sécuritaire et socio-économique, en ajoutant que l'enjeu de la stabilité régionale constitue une nécessité stratégique pour le Maroc, le Maghreb, l'Afrique et l'Europe.
- ✓ Il a fait part de l'acuité de certaines menaces persistantes pour la stabilité de la région (terrorisme, radicalisation, multiples trafics, crime organisé, crises politiques... ), en citant la situation spécifique de chaque pays (Tunisie, Egypte, Libye et Algérie).
- ✓ Il a indiqué que le Maroc est animé par une ferme volonté d'accompagner la stabilisation des pays de la région, en mettant en exergue le rôle central de l'intégration régionale pour répondre aux multiples enjeux de la région.
- ✓ Il a regretté l'absence de volonté politique de l'Algérie en faveur de l'intégration régionale, en soulignant les trois conditions récemment posées par ce pays pour l'ouverture des frontières avec le Maroc.

## II. Le Maroc dans ce contexte régional

- ✓ Il a souligné que le Maroc demeure le pays le plus avancé en matière démocratique et le plus stable sur les plans politique et sécuritaire, dans un contexte régional ouvert à toutes les incertitudes.
- ✓ Il a présenté le vaste chantier de réformes initié par le Maroc sous la conduite de Sa Majesté le Roi, Que Dieu l'Assiste, qui lui a permis d'obtenir le "statut avancé" avec l'Union européenne et le statut de " Partenaire pour la démocratie » auprès de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Il a par ailleurs exprimé la volonté du Maroc de persévérer dans la voie de la réforme qui demeure un choix irréversible.
- ✓ Il a appelé le PE à prendre des initiatives objectives et productives pour accompagner l'UE dans sa relation exceptionnelle avec le Maroc.

## III. Le Maroc et certaines positions du PE :

- ✓ Il a signalé que le Maroc apprécie à leur juste valeur les rapports et les débats sur les questions intéressant le Maroc et les relations maroco-européennes au sein du Parlement Européen. Il a toutefois déploré l'existence d'une tendance au PE qui n'accompagne pas positivement la dynamique de rapprochement avec le Maroc, en instrumentalisant la question des Droits de l'Homme et la Question Nationale.
- ✓ Il a souligné que les positions de cette tendance vont souvent à l'encontre de l'évolution positive que connaît le dossier du Sahara au sein des Nations Unies depuis 2007 et le processus du partenariat avancé Maroc-UE. Il a ajouté que leurs prises de position occultent sciemment toute référence aux réalisations considérables du Maroc dans le domaine de la promotion et du respect des droits de l'homme
- ✓ Il a signalé que le projet de rapport de l'eurodéputé Charles Tanock sur la situation des droits de l'Homme au Sahel est venu confirmer cette tendance.

## IV. La Question Nationale et les droits de l'Homme :

- ✓ Il a précisé qu'au moment où le Maroc fait des efforts et crée une dynamique pour trouver une solution politique au conflit régional au Sahara, le Polisario et l'Algérie œuvrent inlassablement pour maintenir le statut quo indéfiniment.
- ✓ Il a souligné que face à l'initiative marocaine d'autonomie au Sahara, le Polisario et l'Algérie cherchent à détourner l'attention de la Communauté internationale en instrumentalisant les questions des droits de l'Homme et des ressources naturelles.
- ✓ Tout en réitérant la volonté du Maroc d'aboutir à une solution politique négociée, il a précisé que la recherche de cette solution est d'autant plus nécessaire et urgente dans un contexte régional, marqué par l'instabilité politique dans certains pays et les menaces sécuritaires croissantes dans la région du Sahel.
- ✓ Il a rappelé les avancées réalisées par le Maroc pour le développement global des Provinces du Sud dans toutes ses dimensions (activités du CNDH, société civile dynamique, visite des rapporteurs de l'ONU, développement économique et social, ...).
- ✓ Il a invité le Parlement européen à inciter l'Algérie et le Polisario à s'engager de manière sincère dans le processus de négociation en cours et à les convaincre d'abandonner leur position caduque qui a été écartée par le Conseil de Sécurité. Il a également souligné la nécessité pour le PE d'appuyer les efforts de l'ONU qui demeure le cadre approprié pour la résolution de ce différend.
- ✓ Il a, en outre, invité l'UE à être très exigeante avec le Polisario et l'Algérie qui optent pour une politique de fermeture, de manipulation et d'opacité sur la situation des droits de

l'Homme dans les camps de Tindouf et qui ne prennent aucune initiative au sujet du recensement de la population des camps, recommandation claire du Conseil de Sécurité.

- ✓ Déclinant le contenu de l'initiative marocaine d'autonomie, il a mis en exergue la pertinence de la proposition marocaine qui constitue une formule moderne de l'autodétermination.

En guise de conclusion, Monsieur le Ministre Délégué a soulevé six questions portant notamment sur le détournement de l'aide et la non-prise en compte du rapport de l'OLAF, les atteintes à la liberté de circulation et l'absence de liberté d'expression dans les camps, la responsabilité avérée de l'Algérie (recensement...) et la mainmise de l'oligarchie du polsario sur le sort de la population des camps.

#### **Intervention de Monsieur le Secrétaire Général :**

- ✓ Monsieur le Secrétaire Général s'est félicité de la visite au Maroc de la délégation du PSE, en soulignant que ce déplacement aura un caractère utile s'il apporte un regard lucide et une contribution positive sur la Question Nationale.
- ✓ Tout en sensibilisant les eurodéputés sur les manœuvres du polsario et de l'Algérie visant à détourner l'attention de la Communauté internationale en instrumentalisant les questions des droits de l'Homme et des ressources naturelles, il a souligné que ces questions demeurent secondaires en comparaison avec la question prioritaire relative à la recherche d'une solution politique mutuellement acceptable.
- ✓ Il a également réfuté certaines thèses mensongères colportées par les autres parties, en clarifiant leur portée juridique et la justesse de la position marocaine :
  - statut du territoire : il a souligné que les Provinces du Sud ne sont pas des territoires occupés, contrairement à la rhétorique mensongère de nos adversaires, en mettant en exergue l'inexistence de résolution du Conseil de Sécurité et de l'Assemblée Générale y faisant référence, à l'exception d'une résolution de l'AG de 1979 votée dans un contexte de guerre froide.
  - Nature de la résolution du différend : il a déploré que certains eurodéputés s'appuient toujours sur le référendum comme voie de résolution du différend. Dans ce sens, il a rappelé que le Conseil de Sécurité, à travers ses résolutions, a écarté cette option depuis 2004 en privilégiant la négociation pour la recherche d'une solution politique à la question. Il a rajouté qu'en défendant l'option référendaire, certains eurodéputés vont au-delà de la position du Conseil de Sécurité et se départissent de la légalité internationale.
  - Elargissement du mandat de la Minurso : contrairement aux allégations du polsario, il a signalé que la Minurso n'est pas la seule mission onusienne à ne pas avoir de composante « droits de l'homme » (existence de 6 autres). Il a également souligné la nécessité de préserver les acquis de ladite mission (cessez le feu) pour éviter toute politisation de son mandat. Il a enfin ajouté que la transformation du mandat de la Minurso reviendrait à reconnaître au polsario des responsabilités alors même qu'il n'est dépositaire d'aucune obligation internationale, contrairement au Maroc, Etat partie aux conventions internationales des droits de l'Homme.
- ✓ En guise de conclusion, il a réitéré l'engagement permanent du Maroc pour la recherche d'une solution de compromis au différend.

### Intervention de Mme Véronique De Keyser, Présidente de la délégation

- ✓ Tout en saluant cet échange constructif, la présidente de la délégation socialiste a mis en exergue le rôle singulier du Maroc dans le contexte régional, marqué par nombreuses incertitudes engendrées depuis l'avènement du Printemps Arabe. Elle a qualifié le Maroc de « pôle de stabilité dans une région déchirée ». Dans ce contexte, le groupe socialiste ambitionne de nouer des contacts soutenus avec les nouveaux acteurs ayant émergé dans le cadre du Printemps Arabe.
- ✓ Au cours de la discussion, Mme De Keyser a rappelé l'engagement de son parti dans les questions de Droits de l'Homme, véritable cheval de bataille du groupe socialiste qui continuera à œuvrer pour replacer cette thématique au cœur des politiques de l'UE. Elle a estimé par ailleurs qu'un intérêt pour les droits de l'Homme ne signifie pas une instrumentalisation de cette question.
- ✓ Bien que le PE ne dispose pas encore de pléines compétences en matière de politique étrangère, son pouvoir de co-décision est néanmoins en vigueur dans certains domaines comme le commerce international, dans le cadre duquel il tient dorénavant un rôle avéré dans la conclusion d'accords internationaux.
- ✓ Mme de Keyser a également insisté sur l'esprit constructif avec lequel la mission parlementaire compte mener ses travaux dans le cadre de sa visite au Maroc dans un premier temps et dans les camps de Tindouf en septembre. Elle a également estimé que ces visites permettront au groupe socialiste de mieux appréhender la question, en soulignant qu'il n'est pas dans l'intention du groupe de jouer un camp contre une autre.
- ✓ Ainsi, la délégation socialiste compte faire un débriefing de sa mission à l'issue de sa visite régionale et apporter sa contribution en organisant une rencontre sur la question du Sahara, dans le cadre de laquelle elle souhaiterait associer les représentants des partis.

**Youssef Amrani**